



Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Gynécologie-obstétrique
DIPLOMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)


DIU – ÉCHOGRAPHIE GYNÉCOLOGIQUE ET OBSTÉTRICALE

 **Durée de la formation :** 100 heures

Modalité : Mixte

 **Dates :** Voir le calendrier

 **Lieu :** Faculté de Santé - site des Cordeliers

 **Tarif :** Voir ci-dessous

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **600 €**

Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 780 €**

Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 780 €**

Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Former les médecins appelés à la pratique de la gynécologie et de l'obstétrique à cette technique d'investigation non invasive qu'est l'échographie.

Leur assurer, en complément de leur formation gynéco-obstétricale, une formation théorique portant sur :

- Les bases nécessaires de physique des ultrasons et la technologie actuelle des échographes,
- La sémiologie échographique obstétricale, gynécologique et sénologique,
- L'intégration de l'échographie dans l'exploration de l'unité materno-foetale et de ses aspects physiologiques, cliniques et pathologiques, la physiologie et la pathologie gynécologique et mammaire.

La formation comporte des sessions de formation en petits groupes, sur simulateurs d'échographie (en gynécologie et en obstétrique) réparties sur deux journées et des sessions individuelles.

L'ensemble des cours est accessible en ligne, via un site dédié au DIU comportant les vidéos des présentations, les supports de cours (pdf, documents annexes). Les TD, révisions et programmes de simulation sont dispensés en présentiel.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Public :

- Étudiants en D.E.S au-delà de la 2e année de formation de gynécologie-obstétrique, de gynécologie médicale, du D.E.S de radiodiagnostic et d'imagerie médicale.
- Gynécologues-obstétriciens et radiologues diplômés.
- Médecins diplômés de médecine générale, après accord du responsable local et sur justification par le demandeur d'un projet de travail cohérent, peuvent s'inscrire au DIU d'échographie gynécologique et obstétricale. L'arrêté de 2018 précise que ce diplôme ne leur ouvrira pas droit de pratiquer

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Jean-Marie Jouannic Ferdinand Dhombres

INFORMATIONS

Responsables :

Pr Jean-Marie Jouannic
Pr Ferdinand Dhombres

Code Faculté de Santé : 1X044X

Université partenaire :

Université Paris Saclay

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de
médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-
universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à
11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

**Pour une prise en charge employeur ou
organisme financeur :**

l'échographie obstétricale valorisée en tant qu'acte. Une orientation vers un DU d'échographie générale avec module de gynéco-obstétrique est recommandée en cas de projet de valorisation des actes échographiques.

- Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local.
- Les sages-femmes titulaires du diplôme d'état ayant un minimum de 2 années d'exercice professionnel.

De façon exceptionnelle et après accord du Conseil Pédagogique National sur proposition du responsable local, une inscription en Validation des Acquis par Expérience (VAE) est possible.

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé
Pôle DU-DIU
Campus Pierre et Marie Curie
4 place Jussieu – BC1520
75252 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)
fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Session 1	DU 25/11/2024 AU 27/11/2024
Session 2	DU 20/01/2025 AU 23/01/2025
Session 3	DU 10/03/2025 AU 13/03/2025
Session 4	DU 31/03/2025 AU 03/04/2025

PROGRAMME

- Bases physiques sur les ultrasons et la technique Doppler,
- Imagerie échographique obstétricale,
- Imagerie échographique fœtale,
- Imagerie échographique en gynécologie,
- Place de l'échographie dans la surveillance des grossesses normales et pathologiques,
- Travaux dirigés : imagerie échographique fœtale, obstétricale et en gynécologie.

Télécharger le pre-programme 2024 2025

MÉTHODES

Durée totale de la formation : 14 journées et demie réparties sur 4 séminaires de cours :

- Novembre,
- Janvier,
- Mars,
- Avril

Durée totale : 70 h d'enseignement théorique, 12h et de travaux dirigés et 18h de simulateur.

Un enseignement de la pratique sera dispensé par les enseignants du DIU sur des simulateurs en échographie gynécologique et obstétricale. De plus, la formation pratique continue organisée sur patiente avec un système de tutorat pour un minimum de 80 heures (par exemple 5 vacations de 5 heures) et par un programme individuel de simulation validant.

ACCÈS AUX COURS EN LIGNE SUR LE SITE DU DIU.

www.diuecho.p6p11.com

Co-coordination Sorbonne-Université et Paris-Saclay pour reproduire le schéma organisationnel du DIU de Médecine fœtale depuis sa création assurant ainsi une évolution possible de ces deux enseignements selon une structuration en cours de réflexion et en lien avec le CNU de Gynéco-Obstétrique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'examen comprend une épreuve écrite anonyme d'une durée de 2 heures sur une plateforme d'examen en ligne (UNESS).

- Une note d'épreuve théorique inférieure à la moyenne est éliminatoire.
- Une épreuve pratique sur patient termine le contrôle des connaissances. Son coefficient est égal à celui de l'épreuve écrite. Une note pratique inférieure à la

moyenne est éliminatoire.

La validation de l'épreuve théorique (obtention de la moyenne, soit une note supérieure ou égale à 10) permet d'être admissible à l'épreuve pratique du DIU national d'échographie gynécologique et obstétricale.

La réussite à l'examen est prononcée par obtention de la moyenne (note $\geq 10/20$) à l'épreuve théorique et à l'épreuve pratique ainsi que la validation de la simulation et du programme d'analyse initiale des pratiques de l'échographie dans le dépistage de la trisomie 21.

Toutefois, le bénéfice de la réussite à l'examen théorique peut être gardé pour une année universitaire, lorsque les candidats ne peuvent pas se présenter aux épreuves pratiques, ou lorsque les candidats échouent à l'épreuve pratique, à l'épreuve sur simulateur, ou au programme d'analyse initiale des pratiques de l'échographie dans le dépistage de la trisomie 21.

POUR CANDIDATER

Envoyer par mail un CV, une lettre de motivation et la copie de votre diplôme au :

Secrétariat pédagogique :
annie.eschenasy@aphp.fr

CALENDRIER

Durée de la formation : 100 heures

Rythme : 14 jours et demi

Du 25 novembre 2024 au 31 mars 2025 - **Renseignements complémentaires :** www.diuecho.p6.p11.com

SESSION 1	DU 25/11/2024 AU 27/11/2024	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 1
SESSION 2	DU 20/01/2025 AU 23/01/2025	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 2
SESSION 3	DU 10/03/2025 AU 13/03/2025	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 3
SESSION 4	DU 31/03/2025 AU 03/04/2025	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 4